



MARDI 4 OCTOBRE 2022
DE 17H00 À 21H00
« LA JUSTICE DANS TOUS SES ETATS »

4 octobre :
 Anniversaire de la Constitution de 1958

En 2017, M. Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, a souhaité qu'on puisse consacrer, chaque année, la soirée du 4 octobre à célébrer le Droit, dont la Constitution est la clé de voûte.

Le droit est mal connu de nos concitoyens. Pourtant, il régit tous les aspects de la vie des Français, même quand ils n'en ont pas conscience. Il protège les libertés, garantit la sécurité juridique, permet le règlement pacifique des conflits, assure le bon fonctionnement de la vie économique et sociale.

La Nuit du droit, par les manifestations les plus diverses, a pour objectif de mieux faire connaître le droit, ses principes, ses institutions, ses métiers.



Inscrivez-vous dès aujourd'hui
<https://my.weezevent.com/la-nuit-du-droit-1>



Bâtiment Veil - UFR Droit et science politique
 Université Paris Nanterre
 200, avenue de la République - 92001 NANTERRE
<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/actualites/nuit-du-droit-le-4-octobre>
lanuitdudroit.tj-nanterre@justice.fr

Accès en voiture

Depuis Paris/porte Maillot :

- Prendre l'avenue Charles de Gaulle et la N13 en direction de la A14 à Courbevoie (pendant 2.5 km).
- Continuer sur la A14 en direction de Nanterre.
- Prendre la sortie 1 et quitter la A86 (pendant 4.7 km).
- Prendre D914, allée de l'Université et allée du Musée en direction de l'allée de l'Université (pendant 2km).

En transport en commun

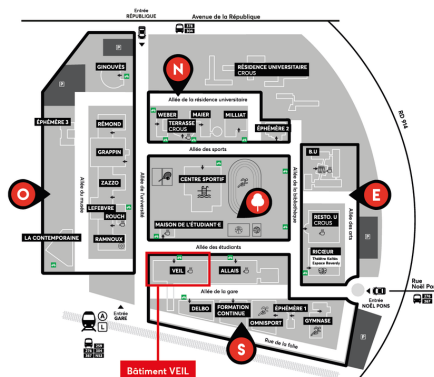


Arrêt Nanterre Université.



Arrêt Nanterre Université RER.

Plan du campus de Nanterre - Université Paris Nanterre



NOS PARTENAIRES

- La Préfecture de Police
- La Préfecture des Hauts-de-Seine
- Le Service Pénitentiaire d'insertion et de probation des Hauts-de-Seine
- L'Ecole Nationale de la Magistrature
- L'Ecole Nationale des greffes
- La Barreau des Hauts-de-Seine
- La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine
- L'Association des Conciliateurs de Justice de la Cour d'appel de Versailles
- Médiation en Seine
- Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit
- Avocats pour les Femmes Victimes de Violences



LE PROGRAMME

CONFÉRENCE AUTOUR DU PÔLE CRIMES SÉRIELS OU NON ELUCIDÉS

Créé par la loi du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire, le pôle national crimes sériels ou non élucidés est installé depuis le 1er mars 2022 au sein du tribunal judiciaire de Nanterre et poursuit un objectif majeur : la manifestation de la vérité.

Avec la participation de Monsieur Benjamin DEPARIS, président du tribunal judiciaire de Nanterre, Monsieur Pascal PRACHE, procureur près ledit tribunal, Madame Caroline GONTRAN, procureure de la République adjointe et de Madame Raphaële PARIZOT, Professeur de droit pénal à l'Université Paris Nanterre.

de 17h30 à 19h00 – Amphithéâtre A - Guy Carcassonne.

FAITES ENTRER L'ACCUSE ?

Autopsie contradictoire d'un fait judiciaire : L'affaire du pont de Neuilly. Cette affaire médiatisée dans les années 2000 fera l'objet d'une véritable autopsie : chronologiquement, chaque événement sera expliqué et illustré.

Avec la participation de Madame Virginie DENEUX, procureure de la République adjointe, les étudiants du Master Justice Procès et Procédure, de l'Université Paris Nanterre dirigé par Mesdames Camille BOURDAIRE-MIGNOT, Maître de conférences en droit civil, Université Paris Nanterre, et Audrey DARSONVILLE, Professeur de droit pénal, Université Paris Nanterre, les étudiants du Master Droit pénal et politiques criminelles de l'Université Paris Nanterre dirigé par Madame Audrey DARSONVILLE et Monsieur François DESPREZ, Maître de conférences en droit pénal, Université Paris Nanterre et des doctorants de l'Université Paris Nanterre.

de 19h30 à 20h45 – Amphithéâtre A - Guy Carcassonne.

RECONSTITUTION D'UNE SCÈNE DE CRIME

Constatations techniques, recherche de traces et indices, analyses, prélèvements ADN... La police technique scientifique (PTS) vous fait découvrir son rôle essentiel dans la recherche et l'exploitation des traces et indices indispensables à l'identification des auteurs d'infractions.

Avec la participation de la Police technique et scientifique (PTS).

de 17h00 à 20h00 – Petit hall.

TABLE RONDE : LE PARCOURS DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Ils sont vice-procureure, commissaire de Police - référent violences conjugales, délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, avocat, psychologue et œuvrent pour un objectif : se mobiliser auprès des victimes de violences intrafamiliales.

Avec la participation de Madame Emmanuelle ALLAIN, vice-procureure, Madame Audrey DARSONVILLE, Professeur de droit pénal, Université Paris Nanterre, Monsieur Pierre FRANCOIS, commissaire de Police - référent violences conjugales, Monsieur Grichka REDJALA, Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, Maître Migueline ROSSET, avocate membre de l'AFVV, une psychologue enseignant-chercheur de l'association Elles'Imaginent et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit.

de 18h30 à 20h00 – Salle 216.

DE LA NUIT

TABLE RONDE : LA PEINE HORS LES MURS

Souvent méconnue du public qui assimile l'exécution d'une peine à l'incarcération au sein d'un établissement pénitentiaire, venez découvrir cette alternative.

Avec la participation de Madame Laetitia BRUNIN 1ère vice-procureure, Madame Caroline CROCHARD, juge d'application des peines, Monsieur Laurent LUDOWICZ, Directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation.

de 17h30 à 18h30 – Salle 218.

TABLE RONDE AUTOUR DES MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES DIFFERENDS (MARDI)

Conciliation, médiation et procédure participative : venez découvrir ces modes alternatifs de règlement des différends.

Avec la participation de Monsieur Benjamin DEPARIS, président du tribunal judiciaire de Nanterre, Madame Geneviève NICOLAS, conciliateur, Maître Claude DUVERNOY, Bâtonnier, médiateur et président de la commission MARD, Maître Fabrice FRANCOIS, notaire et Madame Soraya AMRANI MEKKI, Professeur de procédure civile, Université Paris Nanterre.

de 18h30 à 19h30 – Salle 218.

RECONSTITUTION D'AUDIENCES D'AFFAIRES FAMILIALES

Observez la justice civile en assistant à des audiences de juges aux affaires familiales.

Avec la participation des étudiants du Master Justice Procès et Procédure de l'Université Paris Nanterre, dirigé par Mesdames Camille BOURDAIRE-MIGNOT, Maître de conférences en droit civil, Université Paris Nanterre et Audrey DARSONVILLE, Professeur de droit pénal, Université Paris Nanterre.

de 17h30 à 20h30 – Salles 141 et 142.

FORUM DES ACTEURS DU MONDE JUDICIAIRE

Rencontrez les différents acteurs et professionnels du monde judiciaire.

Avec la participation de la Préfecture de Police, de l'Administration Pénitentiaire, des délégués du procureur, de l'Ecole Nationale de la Magistrature, de l'Ecole Nationale des Greffes, de la Chambre des Notaires, du Barreau des Hauts-de-Seine, de Médiation en Seine.

à partir de 17h00 – Grand hall.

COLLOQUE

« FRATERNITE & DROIT » *

Par le Barreau des Hauts-de-Seine

à partir de 19h00 – Ordre des Avocats, bâtiment principal du Palais de Justice de Nanterre.

*Sur réservation auprès du Barreau des Hauts-de-Seine

